



COMMISSION EUROPÉENNE

DG EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Dialogue social, droits sociaux, conditions de travail, adaptation aux changements
Droit du travail

Bruxelles, le.....

EMPL/F/2/AS/EP D(2008)

Objet: **Invitation à soumissionner n° VT/2008/089**
Étude sur la mise en œuvre de la directive 2003/72/CE (implication des travailleurs dans la société coopérative européenne) dans dix États membres

Madame, Monsieur,

1. En réponse à votre demande, la Commission européenne a le plaisir de vous envoyer le dossier relatif à l'appel d'offres ouvert n° VT/2008/089.

2. Si vous souhaitez participer à cet appel d'offres, il vous est demandé de nous faire parvenir votre offre le 6 octobre 2008 au plus tard. Vous pouvez la transmettre:

- a) par envoi recommandé posté (ou remis à un service de messagerie privé), au plus tard le 6 octobre 2008 (le cachet de la Poste faisant foi) à l'**adresse postale** suivante:

*Commission européenne
DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances, unité F.2
B-1049 Bruxelles*

- b) en la déposant (directement ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé), au plus tard le 6 octobre 2008 avant 16h00, à l'adresse suivante:

*Commission européenne
DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances, unité F.2
Avenue du Bourget 1
B-1140 Bruxelles (Evere)*

Dans le second cas, le dépôt de l'offre sera établi au moyen d'un reçu daté et signé par le fonctionnaire du service susmentionné à qui les documents sont remis. Ce service conservera une copie du reçu.

3. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées en trois exemplaires (1 original et 2 copies) et placées à l'intérieur de deux enveloppes fermées. En cas d'utilisation d'enveloppes autocollantes, celles-ci doivent être fermées à l'aide d'une bande adhésive au travers de laquelle l'expéditeur doit apposer sa signature

L'**enveloppe extérieure** devra porter, outre l'adresse du service indiqué ci-dessus, les mentions suivantes:

*«APPEL D'OFFRES n° VT/2008/089
NE DOIT PAS ÊTRE OUVERT PAR LE SERVICE DU COURRIER
NE DOIT PAS ÊTRE OUVERT PAR LE COMITÉ D'OUVERTURE AVANT LE 17/10/2008 (Date limite +10 jours calendaires)»*

L'**enveloppe intérieure** doit porter la mention:

*«APPEL D'OFFRES n° VT/2008/089
NE DOIT PAS ÊTRE OUVERT PAR LE SERVICE DU COURRIER
NE DOIT PAS ÊTRE OUVERT PAR LE COMITÉ D'OUVERTURE AVANT LE 17/10/2008»
(NOM DU SOUMISSIONNAIRE)*

4. Le cahier des charges relatif à cet appel d'offres est annexé (voir annexe 1 – Cahier des charges).
5. La soumission d'une offre vaut acceptation des dispositions contenues dans:
 - a) la présente lettre d'invitation à soumissionner
 - b) le cahier des charges (annexe 1);
 - c) les conditions générales applicables aux marchés de services attribués par la Commission européenne. Ce document est inclus dans le contrat type annexé (annexe 2).
6. Toute offre doit être:
 - signée par le soumissionnaire ou son représentant dûment habilité;
 - parfaitement lisible pour éliminer tout doute sur les termes et les chiffres.
7. Durée de validité de l'offre:
 - 4 mois à compter du 6/10/2008
 - ouverture des offres: pas avant le 17/10/2008
8. Les soumissionnaires seront informés de la suite réservée à leur offre.
9. Les candidats ne souhaitant pas soumettre une offre sont priés de nous en informer avant la date limite, à l'adresse mentionnée au point 2 ci-dessus.
10. Les offres ne peuvent en aucun cas dépasser 120 000 €.

11. Tout contact entre le pouvoir adjudicateur et le soumissionnaire est interdit pendant le déroulement de la procédure sauf à titre exceptionnel, dans les conditions suivantes:

- a) avant la date de clôture du dépôt des offres, pour le cahier des charges et pour les documents et renseignements complémentaires, le pouvoir adjudicateur peut:
 - à la demande des soumissionnaires, communiquer des renseignements complémentaires dans le seul but de clarifier la nature du marché; ces renseignements doivent être communiqués à la même date à tous les soumissionnaires qui ont demandé le cahier des charges;
 - de sa propre initiative, s'il s'aperçoit d'une erreur, d'une imprécision, d'une omission ou de toute autre insuffisance matérielle dans la rédaction de l'avis de marché, de l'invitation à soumissionner ou du cahier des charges, en informer les personnes concernées à la même date et dans des conditions identiques à celles de l'appel d'offres initial;
- b) si, après l'ouverture des offres, une offre requiert des éclaircissements ou s'il est nécessaire, de corriger des erreurs d'écriture matérielles manifestes dans la rédaction de l'offre, le pouvoir adjudicateur peut prendre contact avec le soumissionnaire. Toutefois, ce contact ne peut pas entraîner de modification des termes de l'offre.

12. La présente invitation à soumissionner n'engage en aucun cas la Commission. L'obligation contractuelle de la Commission ne prend naissance qu'à la signature du contrat avec le soumissionnaire retenu. Le pouvoir adjudicateur peut, avant la signature du contrat, renoncer au marché ou annuler la procédure de passation du marché sans que les candidats ou les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Le cas échéant, cette décision sera motivée et portée à la connaissance des soumissionnaires.

13. Le traitement de votre réponse à l'invitation à soumissionner impliquera l'enregistrement et le traitement de données à caractère personnel (telles que vos nom, adresse et CV). Ces données seront traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Sauf indication contraire, vos réponses aux questions et toute donnée à caractère personnel demandée sont nécessaires à l'évaluation de votre offre, conformément au cahier des charges de l'appel d'offres, et seront traitées dans ce seul but par le service responsable de l'appel d'offres. Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel sur demande et de rectifier toute donnée inexacte ou incomplète. Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au service de la Commission auquel l'offre doit être soumise. Vous avez le droit de saisir à tout moment le contrôleur européen de la protection des données de toute question relative au traitement de vos données à caractère personnel.

14. Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à l'adresse suivante:

EMPL-TENDER-2008-089@ec.europa.eu

Ordonnateur
Armindo SILVA
Chef d'unité

Annexes:

- Annexe 1: cahier des charges VT/2008/089 + annexe I (articles 93 et 94)
- Annexe 2: contrat type (y compris les annexes, qui font partie intégrante du contrat). Les soumissionnaires doivent accorder une attention particulière aux «conditions générales applicables aux marchés de services attribués par la Commission des Communautés européennes» à l'annexe III (Rémunération et frais remboursables – Détail des prix) et à l'annexe IV (CV et classification des experts).
- Annexe 3: signalétique financier
- Annexe 4: formulaire «Entité légale»
- Annexe 5: déclaration sur l'honneur (au besoin).